



Vivre à Lannédern

Bulletin municipal d'information

n°10 - Janvier 2011

Edito

Pour débiter cette nouvelle année, l'occasion m'a été donnée par Monsieur Le Maire de m'exprimer sur mon expérience de conseillère municipale.

Cela va faire bientôt 3 ans que la nouvelle équipe s'est mise en place. Basé sur notre programme, notre travail s'organise principalement autour des réunions de conseils et de commissions dont le rythme est assez soutenu (à titre d'exemple, en 2010, le conseil municipal s'est réuni 7 fois sans compter les dizaines réunions de commissions).

La nouvelle municipalité a été élue avec un taux important de renouvellement de ses conseillers. Moi, comme certains de mes collègues, étions donc novices dans la gestion des affaires communales. Se familiariser avec les mécanismes et les rouages du fonctionnement d'une commune n'est pas toujours chose facile : l'expérience des conseillers ayant déjà réalisé un premier mandat est parfois appréciable.

La variété des thématiques à traiter donne à la fois tout son intérêt et toute sa difficulté à la fonction d'élus municipal : des connaissances techniques sont parfois nécessaires pour maîtriser des projets très divers. Travailler en parallèle sur des sujets de gestion de tous les jours et sur d'autres plus engageants sur le long terme, permet à la fois d'être en prise avec les problématiques du quotidien et les questions qui dessinent l'avenir de la commune.

Lors de réunions, le conseiller municipal prend connaissance des problèmes, écoute les arguments des uns et des autres, défend les siens... il est quelquefois difficile de trancher car tous les différents points de vue peuvent se comprendre. Malgré tout, son devoir est de voter en âme et conscience, en toute indépendance.

Nous avons tous à cœur d'œuvrer pour le bien de la commune et de ses habitants, mais les priorités, les objectifs et les chemins pour y parvenir peuvent être différents selon les opinions de chacun. Les débats au sein du conseil sont parfois animés. Heureusement ! De nombreuses personnes, à travers le monde, aimeraient pouvoir bénéficier de cette liberté d'expression. A mon sens, le conseil municipal est l'un des premiers échelons de la démocratie. Les échanges des points de vue, les avis contradictoires sont les preuves de sa vitalité.

Mon engagement au sein de la commune de Lannédern reste avant tout une expérience enrichissante qui me permet d'apprendre, de partager et de créer de nouveaux liens avec les habitants. J'espère que les efforts de l'équipe municipale porteront leurs fruits pour rendre notre commune attractive et donner envie à d'autres de « Vivre à Lannédern ». Et pourquoi pas de s'engager à leur tour dans la vie de la commune

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Pauline CARO, conseillère municipale

Le commerce en question qui ne demande qu'à vivre

Les élus et les membres du CCAS ne veulent pas voir fermer le dernier commerce de la commune.

- Les propriétaires ont décidé de vendre pour s'orienter vers la création d'un commerce dans le Finistère Nord (revenir à leurs racines).
- Tous les moyens de publicité à la vente sont activés ; les notaires, les agences immobilières, la presse, les différents sites Internet dont celui de la chambre de commerce et d'industrie « Reprendre en Bretagne ».
- Celui-ci est en vente depuis Juillet 2010. Le 24 Décembre la partie Supérette s'est arrêtée et les propriétaires se consacrent à la partie restauration et traiteur. Vous en avez été avertis par un dépliant indiquant la solution de secours guidée par la Mairie via le magasin SPAR de Brasparts. Nous souhaitons tous que cette phase soit temporaire.
- Mais à l'heure actuelle aucune proposition de repreneur privé ne s'est avérée significative et motivée. Notre volonté est affirmée, il faut redonner à cet établissement sa vocation de service à la population tout en appréciant sa vocation économique, en le considérant comme il doit être :
 - ⇒ Un lieu privilégié de vie sociale, de rencontre, d'animation voire de culture.
 - ⇒ Les administrés devront s'approprier ce commerce qui participe à l'attractivité et à la vitalité du bourg.
 - ⇒ C'est comme pour l'école l'agence postale et autres, le commerce ne vit qu'avec les habitants.
 - ⇒ Fréquenter le commerce c'est s'inscrire dans la vie locale et nouer des liens avec les autres habitants.
- La réouverture globale épicerie, journaux, bar, produits locaux, restauration et traiteur pourrait s'effectuer en coopération avec la Chambre de Commerce et tous les Etablissements Publics ayant une responsabilité au niveau du canton. Toutes suggestions de la part de la population seront les bienvenues.
- Le **préalable à tout cela c'est qu'il nous faut absolument trouver le couple** (dans la vie ou associés) qui par sa motivation et sa volonté affirmées mettra tous ses efforts sur la relation de proximité et de fidélisation du client.

- Caractéristiques du commerce le Relais -

⇒ Prix de vente

⇒ 120 000€ murs + fond de commerce, le tout à l'état neuf et moderne.

⇒ Au rez de chaussée

- ⇒ Supérette + produits locaux + pain + journaux.
- ⇒ Trois vitrines réfrigérées + une grande chambre froide + climatisation/chauffage.
- ⇒ Un bar + une salle de restaurant + un atelier de cuisine professionnel.
- ⇒ Un bureau + toilettes + réserves + garage + cour + deux terrasses/auvents.

⇒ A l'étage

⇒ Deux chambres + un salon et séjour + une salle d'eau.



⇒ Epilogue ⇐

Le pari pour demain sera de conserver notre identité, pour cela il faudra un brin d'obstination et ce qui paraît paradoxal beaucoup d'optimisme.

Je souhaite pour chacun d'entre vous, pour tous ceux qui vous sont chers, une année de bonheur et de réussite.

Gwellañ hentoù a vloavezh mat. Yec'hed ha prosperite.

Meilleurs vœux de bonne année. Santé et prospérité

Le maire

L'enquête de recensement INSEE de la population communale en 2011



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Cette année **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera **du 20 janvier au 19 février 2011**. Vous allez recevoir la **visite de l'agent recenseur, Pierre Le Bon**. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Maire, le Coordonnateur communal, André Pelliet, l'Agent recenseur, Pierre Le Bon.

Les hirondelles de la nuit

Durant toute la belle saison, vous avez tous pu observer le vol rapide et gracieux des hirondelles en quête d'insectes. Au crépuscule, avec leur vol papillonnant, ce sont de drôles de petits mammifères qui prennent le relais: les chauves-souris (nom scientifique : *chiroptères*, nom breton : *askell groc'hen* ou *logod dall*).

Mais... les connaissez-vous ?

Les Chauves-souris dans le monde, en France et en Bretagne.

Seul mammifère de la planète ayant un vol actif. Plus de mille espèces dans le monde, 34 en France et 21 en Bretagne. Seulement 11 espèces sont plus couramment observées dans la région par les spécialistes. De 3 grammes et 18 cm d'envergure pour la plus petite (un gros papillon en somme) à près d'1 kg pour 180 cm d'envergure pour les plus grandes. En Bretagne, la plus petite est la Pipistrelle commune (5 g pour 20 cm) et les plus grandes sont la Sérotine commune et le Grand Rhinolophe (30 g pour 40 cm).



Biologie

La nature avec le temps est capable d'exploits incroyables, imaginez une drôle de main : un pouce qui se réduit à l'état d'une petite griffe, tous les autres doigts s'allongent de façon démesurée et sont reliés entre eux par une membrane alaire, ajoutée des muscles pectoraux puissants. Les chauves-souris sont nées ! De part le monde, leurs régimes alimentaires diffèrent, majoritairement frugivore, nectarivore et insectivore, quelques unes sont carnassières et seulement 3 espèces au monde sont hématophages. Pas de craintes concernant ces dernières, elles sont toutes petites (5g), vivent en Amérique centrale et ne survivraient pas sous nos latitudes. En Europe, toutes sont insectivores. Contrairement aux idées reçues, elles ne sont pas aveugles, alors comment font-elles pour repérer un minuscule moustique dans le noir de la nuit ? Autre merveille de la nature : elles sont équipées d'un sonar ultra sophistiqué. Ce n'est pas tout, les chauves-souris nous réservent bien d'autres surprises. Animaux voraces, capables d'ingurgiter le tiers de leur poids en insectes le temps d'une nuit ! Du fait que les insectes ne sont pas présents tout au long de l'année et rares sont les espèces de chauves-souris migratrices, elles ont adopté un cycle biologique annuel comprenant une période d'hibernation, entraînant des modifications physiologiques importantes : le rythme cardiaque baisse de 600 pulsations en activité à 20 ou 30 en léthargie, des périodes d'apnée approchant les 30 minutes, une baisse de la température corporelle à moins de 10°... Economies en temps de disette ! La reproduction est elle-même conditionnée par ce cycle (ce ne sont pas des souris donc ne pullulent pas), un seul petit par an et avec un taux de mortalité des juvéniles proche de 50%. Les « amours » se font en automne, la femelle conserve la semence en elle durant tout l'hiver, l'ovulation et la naissance se produisant qu'au printemps. Les petits à la naissance sont énormes, près du tiers du poids de la mère, afin d'être parfaitement autonome en 6 à 8 semaines...

Biotope et protection.



En Bretagne, où vivent ces animaux si discrets ? En schématisant, il y a les opportunistes qui utilisent été comme hiver les combles et greniers, les cavernicoles qui utilisent ces mêmes espaces en été et qui par contre hibernent dans les caves, souterrains et anciennes mines, enfin les arboricoles sont plus inféodées au milieu forestier. Dans tous les cas les gîtes doivent être obscurs et calmes, très chauds en été pour favoriser la reproduction et avoir une température stable en hiver pour l'hibernation. Elles affectionnent, pour se nourrir, certains milieux de chasse : haies, talus et forêts pourvu que ce soit des plantations de feuillus, ainsi que les pâtures et prairies. Les grands espaces de mono culture céréalière sont pour elles des déserts.

Toutes les chauves-souris européennes sont protégées par des directives de l'U.E. Leur manipulation, leur transport, la destruction de leurs gîtes sont interdits. Des mesures conservatoires sont en cours, entre autre pour protéger certains gîtes et zones de chasse.

Légendes et préjugés.

Que les colombes soient un des symboles du paradis, soit ! Doit-on pour autant livrer les chauves-souris au diable ou en faire des actrices de films d'épouvante sous le seul prétexte qu'elles vivent la nuit ? En Orient, elles sont le symbole du bonheur ! Elles s'accrochent dans les cheveux : Petit mensonge utilisé aux siècles précédents pour empêcher les jeunes filles de sortir le soir. Une chauve-souris en pleine activité, au plus fort de son attention est capable de détecter un fil dans l'obscurité la plus totale. Pourquoi irait-elle s'empêtrer dans la chevelure d'un humain ? Les chauves-souris n'occasionnent aucun dégât dans les combles des habitations, ce ne sont pas des rongeurs, elles ne grignotent rien (elles n'ont pas une dentition adaptée), ne grattent pas, elles ne font pas de nid. Cohabiter avec elles, pose très rarement de petits problèmes car il y a des solutions simples. Quelques esprits chagrins me diront « elles laissent des crottes partout », c'est très facilement gérable, de plus ces crottes sont sèches, appelées guano c'est un excellent engrais, une cuillerée à soupe diluée dans un litre d'eau fera le bonheur de vos plus belles fleurs. La présence de ces animaux est un des indicateurs d'un équilibre naturel préservé.

Les chauves-souris à Lannédern.

J'ai très peu prospecté sur la commune (mon action étant plus portée sur le canal de Nantes à Brest, de Spézet à Châteaulin). Entre le bourg et Coat ar Roch, j'ai connaissance d'une colonie d'une centaine de Pipistrelles communes et de quelques Sérotines communes. Bien d'autres espèces doivent être présentes. Toutes informations sur leur présence que vous pourrez m'apporter retiendront toute mon attention.

L'ADMR (aide à domicile en milieu rural) de BRASPARTS

Développer des services à la population favorisant le « bien vieillir ensemble » en restant chez soi, résume la mission principale de l'ADMR.

C'est aider tout un chacun à vivre à son domicile. A tout moment de la vie, vous pouvez faire appel à l'ADMR quelque soit votre situation.

Quels sont les services proposés:

- Aide à la famille : maternité, maladie, seul(e) avec des enfants.
- Aide à la personne âgée : permettre de rester à domicile : cela peut-être une ou deux heures par semaine ou plus si besoin.
- Aide à la personne handicapée ou à mobilité réduite : faciliter son autonomie.
- La téléassistance : un médaillon, un bracelet pour pouvoir être assisté en cas de chute ou de malaise.
- Le portage des repas : une ou deux fois par semaine ou plus : le prix du repas est de 9,50€ et 8€ pour la 2^{ème} personne.
- L'ADMR peut aussi vous aider ponctuellement :
 - ↳ Pour les courses : le traitement du linge, le ménage
 - ↳ Si vous venez d'avoir un accident entraînant une incapacité motrice temporaire
 - ↳ Vous êtes débordés par le travail, les enfants... une aide à domicile peut vous aider à passer ces moments difficiles.
 - ↳ Si vous vivez seul(e) : pour un grand ménage une ou deux fois par an ou plus.

Faites vous établir un devis en tenant compte de votre situation au bureau de l'ADMR :

**ADMR de BRASPARTS,
18 rue Saint-Michel - 29190 Brasparts
☎ 02 98 81 46 38 / Fax 02 98 81 45 28**

L'ADMR s'inscrit dans le processus de maintenir et d'entretenir plus longtemps l'autonomie des personnes âgées de plus en plus nombreuses. Elle propose les solutions les plus appropriées à cette évolution.

La dimension sociale et économique ne cesse de préoccuper le bureau dirigeant et Il faut savoir que le maintien à domicile est moins onéreux tant pour les financements publics que pour la contribution des familles.

L'ADMR s'assure que la prestation offerte est toujours en adéquation avec les attentes des personnes et des familles. Elle a développé une culture de service et consolide sa démarche d'amélioration en continu pour fournir une aide de qualité.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Lannédern à la mairie est à votre disposition et s'identifie en tant qu'informateur.

Marie Pierre RIVALAIN



Agenda :

15 janvier : Toute la population de Lannédern est invitée à la **présentation des vœux de la municipalité et du CCAS** à la salle polyvalente à 19h00.

22 janvier : concours de belote
19 février : concours de belote
19 mars : concours de belote



En cas d'urgence ou de nécessité vous pouvez joindre :

POULIQUEN G maire : 02 98 26 45 20 / 06 77 83 60 67
CARIOU M. C. adjoint : 02 98 26 41 40
CLOST J. M. adjoint : 02 98 26 42 26 / 06 64 94 05 18
DIULEIN Y .adjoint : 02 98 26 45 92



Téléphone utile :

Mairie : 02 98 26 40 56
Salle communale : 02 98 26 43 09
Ecole : 02 98 26 43 02
Poste : 02 98 26 40 53
Déchetterie : 02 98 26 67 53
Service des eaux : 02 98 26 45 49
Prêtre : 02 98 26 60 11
ADMR : 02 98 81 46 38
SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17